



FNB REVENU FIXE

**FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS  
DE SOCIÉTÉS OBJECTIF 2023 RBC**

*Le 30 septembre 2022*

**Gestionnaire de portefeuille** RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en date du 8 décembre 2022.

**Remarque à l'égard des déclarations prospectives**

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le FNB, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le FNB. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le FNB et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au FNB en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

*Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 855 RBC-ETFS (722-3837), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.rbcgam.com/documentsreglementaires](http://www.rbcgam.com/documentsreglementaires) ou le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du FNB.*



Le 30 septembre 2022

## ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

### Objectif et stratégies de placement

Le FNB vise à offrir un revenu, pendant une période limitée se terminant à sa date de dissolution, en reproduisant, dans la mesure du possible, les résultats de placement qui correspondent généralement au rendement de l'indice des obligations de société à échéance 2023 FTSE Canada\*, avant l'application des frais et des charges connexes. L'indice des obligations de société à échéance 2023 FTSE Canada est conçu pour mesurer le rendement d'un portefeuille détenu jusqu'à l'échéance et composé essentiellement d'obligations de sociétés de qualité investissement libellées en dollars canadiens échéant en 2023.

Le FNB a l'intention d'investir au moins 90 % de son actif dans les titres compris dans l'indice des obligations de société à échéance 2023 FTSE Canada ou dans des titres assortis de propriétés économiques essentiellement similaires à celles des titres composant l'indice.

### Risque

Aucun changement important relatif au FNB n'a eu d'incidence significative sur le niveau de risque global de ce FNB au cours de la période considérée. Les risques liés aux placements dans le FNB et la pertinence de ce dernier pour les investisseurs demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus.

### Résultats

La valeur liquidative du FNB s'élevait à 103 M\$ au 30 septembre 2022, comparativement à 69 M\$ au 30 septembre 2021. L'augmentation est attribuable aux entrées de trésorerie nettes.

Au cours du dernier exercice, les parts du FNB ont enregistré une baisse de 2,2 %, comparativement à un recul de 1,9 % pour l'indice de référence. L'indice général a reculé de 10,5 %. Le rendement du FNB est calculé après déduction des frais et des charges, tandis que ceux de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des FNB figurent sous Rendement passé.

Les titres à revenu fixe canadiens ont subi des pertes sur la période de douze mois tandis que les rendements des obligations d'État ont atteint leur plus haut niveau depuis la crise financière de 2008. Les rendements obligataires, qui évoluent en sens inverse des prix, ont augmenté, la Banque du Canada (BdC) ayant rehaussé son taux directeur à 3,25 % pour lutter contre l'inflation, qui a grimpé à son rythme le plus rapide depuis des décennies. Les rendements des obligations à court terme ont augmenté davantage que ceux des titres à plus long terme, ce qui reflète les multiples hausses de taux par la

\* L'« indice des obligations de société à échéance 2023 FTSE Canada » est une marque de commerce de FTSE Debt Capital Markets Inc. (FTDCM). « FTSE » est une marque de commerce de London Stock Exchange Group (LSEG) et est utilisée par FTDCM sous licence. L'utilisation de la marque « indice des obligations de société à échéance 2023 FTSE Canada » a été concédée sous licence à RBC GMA pour certaines fins. Les FNB RBC ne sont pas commandités, parrainés, vendus ni promus par FTDCM, FTSE International Limited ou LSEG (collectivement, les « parties concédantes »). Les parties concédantes ne font aucune déclaration ni ne donnent aucune garantie, expressément ou implicitement, quant aux résultats pouvant être obtenus par suite de l'utilisation de l'indice et/ou quant à la valeur dudit indice à une heure donnée, un jour donné ou un autre moment donné. L'indice est compilé et calculé par FTDCM, et tous les droits d'auteur liés aux valeurs de l'indice et aux listes de ses éléments constitutifs sont conférés à FTDCM. Les parties concédantes ne peuvent être tenues responsables (pour négligence ou autrement) envers quiconque en raison d'une erreur dans l'indice, et les parties concédantes n'ont aucune obligation d'informer quiconque de toute erreur dans celui-ci.

BdC cette année. Cependant, les obligations à long terme ont enregistré des pertes plus importantes en raison de leur sensibilité aux effets négatifs de la hausse des taux d'intérêt.

Les obligations de sociétés dont l'échéance est de un à cinq ans ont moins bien fait que les obligations fédérales et provinciales. Les obligations émises par des sociétés financières ont connu les plus grandes baisses, alors que les titres à revenu fixe émis par des sociétés d'infrastructures et des sociétés industrielles ont affiché les plus faibles. Les rendements des obligations de sociétés ont aussi souffert de l'augmentation de la prime exigée par les investisseurs pour les détenir, en partie en raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et de son incidence sur l'inflation, en plus des craintes que la hausse des taux d'intérêt pourrait entraîné une récession mondiale.

### Événements récents

La hausse des taux d'intérêt se poursuivra probablement alors que la BdC et la Réserve fédérale américaine continuent d'augmenter les taux pour ralentir la croissance et ainsi ramener l'inflation à la cible de 2 %. Les investisseurs ne s'attendent pas à ce que la BdC cesse de hausser le taux cible du financement à un jour avant d'avoir atteint 4 %, et les taux d'intérêt pourraient demeurer élevés indéfiniment. Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille a conclu que les rendements des titres à revenu fixe seront limités jusqu'à ce que les mesures prises par les banques centrales parviennent à réduire l'inflation. Cependant, les pertes des titres à revenu fixe ne devraient pas être aussi importantes qu'au cours des douze derniers mois.

Le gestionnaire de portefeuille constate que les taux de défaillance des obligations demeurent faibles et que les rendements à l'échéance pour les obligations de sociétés et les obligations non gouvernementales sont attrayants sur une base historique. De plus, un grand pourcentage des obligations avec un terme de un à cinq ans est négocié à escompte par rapport à leur valeur nominale, ce qui peut entraîner des répercussions fiscales positives pour les investisseurs. Enfin, les investisseurs pourraient bénéficier des paiements mensuels du FNB, contrairement à deux fois par année selon le calendrier des versements suivi par la majorité des obligations, ce qui peut permettre aux porteurs de parts de réinvestir ces versements plus tôt à des taux plus élevés.

Le 20 septembre 2022, Brenda Eaton a été nommée vice-présidente du comité d'examen indépendant (CEI) à la suite du décès de Paul K. Bates, qui était un membre dévoué du CEI depuis décembre 2014.

### Opérations entre parties liées

#### *Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille*

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. RBC GMA gère les activités quotidiennes du FNB, détient le titre de propriété à l'égard des biens du FNB pour le compte des porteurs de parts et lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille. Le FNB verse à RBC GMA des frais de gestion en contrepartie de ses services. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en un pourcentage de la valeur liquidative du FNB.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au FNB ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs parts achètent et vendent des parts de FNB libellées dans différentes monnaies. Le FNB a également des comptes bancaires et



Le 30 septembre 2022

des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au FNB dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

**Dépositaire et agent d'évaluation**

Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) est le dépositaire et l'agent d'évaluation du FNB; elle détient également l'actif du FNB et fournit à celui-ci des services d'administration. Le gestionnaire paie à RBC SI des honoraires pour ces services à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le FNB.

**Courtier désigné**

RBC GMA a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc., une société liée à RBC GMA, pour que celle-ci agisse à titre de courtier désigné et/ou de courtier autorisé pour le placement des parts du FNB, selon des modalités comparables à celles d'autres ententes conclues dans des conditions de concurrence normale au sein du secteur des FNB. Les principales modalités de l'entente sont présentées dans le prospectus du FNB.

**Agent de prêt de titres**

Dans la mesure où le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du FNB. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le FNB et l'agent de prêt de titres.

**Autres opérations entre parties liées**

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le FNB s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

*Opérations entre parties liées*

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du FNB; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le FNB.



Le 30 septembre 2022

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du FNB.

### Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités <sup>1</sup>				Distributions annuelles <sup>2</sup>				Actif net à la clôture	
		Total (perte) des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital		
<b>30 sept. 2022</b>	<b>19,57</b>	<b>0,52</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,15)</b>	<b>(0,67)</b>	<b>(0,35)</b>	<b>(0,46)</b>	—	—	<b>(0,46)</b>	<b>18,69</b>
30 sept. 2021	19,96	0,61	(0,05)	0,04	(0,43)	0,17	(0,55)	—	—	(0,01)	(0,56)
30 sept. 2020 <sup>3</sup>	19,36	0,44	(0,04)	0,12	0,46	0,98	(0,42)	—	—	—	(0,42)
31 déc. 2019	18,88	0,61	(0,05)	0,03	0,43	1,02	(0,56)	—	—	—	(0,56)
31 déc. 2018	19,26	0,61	(0,05)	(0,29)	(0,11)	0,16	(0,56)	—	—	—	(0,56)
											18,88

<sup>1</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

<sup>2</sup> Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB ou sont versées en trésorerie, ou les deux.

<sup>3</sup> La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

### Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) <sup>1</sup>	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) <sup>1</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>2</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>3</sup>	Valeur liquidative par part (en dollars)	Cours de clôture du marché (en dollars)
<b>30 sept. 2022</b>	<b>102 775</b>	<b>5 500</b>	<b>0,28</b>	<b>0,28</b>	—	<b>34,22</b>	<b>18,69</b>	<b>18,70</b>
30 sept. 2021	69 473	3 550	0,27	0,27	—	26,25	19,57	19,59
30 sept. 2020 <sup>4</sup>	70 842	3 550	0,28	0,28	—	23,85	19,96	19,98
31 déc. 2019	85 204	4 400	0,28	0,28	—	38,77	19,36	19,37
31 déc. 2018	76 481	4 050	0,29	0,29	—	41,80	18,88	18,83

<sup>1</sup> Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au FNB et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

<sup>2</sup> Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du FNB et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

<sup>3</sup> Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

<sup>4</sup> La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

### Frais de gestion

RBC GMA est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. Les frais de gestion pour le FNB sont calculés selon le pourcentage annuel, avant TPS/TVH, sur la valeur liquidative quotidienne du FNB.

	Frais de gestion
Jusqu'au 31 décembre 2022	0,25 %
À compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023	0,20 %

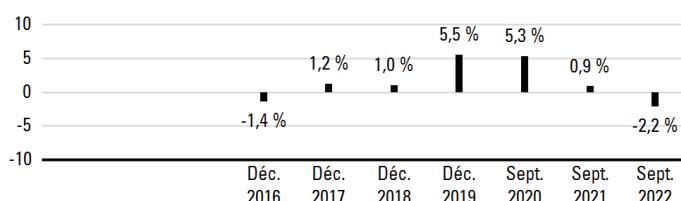


## RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

### Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du FNB d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



### Rendement annuel composé (%)

Le tableau présente le rendement annuel composé du FNB pour chaque période indiquée close le 30 septembre 2022, par rapport au rendement des indices de référence suivants :

Indice des obligations de société à échéance 2023 FTSE Canada

L'indice général est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

	Dernière année	3 dernières années	5 dernières années	10 dernières années	Depuis la création
FNB	-2,2	1,4	2,2	—	1,7
Indice de référence	-1,9	1,7	2,5	—	1,9
Indice général	-10,5	-2,5	0,7	—	0,2

Les rendements de l'indice de référence ou des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Se reporter à l'analyse du rendement par la direction pour obtenir des précisions sur le rendement par rapport à ceux de l'indice de référence ou des indices généraux.

Les parts du FNB sont offertes aux porteurs de parts depuis le 20 septembre 2016.

Nous ne présentons pas la date de création des fonds offerts depuis plus de 10 ans.

Pour les exercices clos les 31 décembre, la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, et les exercices clos les 30 septembre 2021 et 2022.

## DESCRIPTION DES INDICES

**Indice des obligations de société à échéance 2023 FTSE Canada** L'indice est conçu pour mesurer le rendement d'un portefeuille détenu jusqu'à l'échéance et composé essentiellement d'obligations de sociétés de qualité investissement libellées en dollars canadiens échéant en 2023.

**Indice des obligations universelles FTSE Canada** Cet indice est conçu pour donner une mesure générale du rendement du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité investissement; il comprend des obligations à échéance d'un an ou plus.

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 30 septembre 2022

### Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Finance	67,3
Énergie	14,5
Immobilier	8,4
Industrie	4,2
Infrastructures	3,5
Services de communication	1,2
Autres éléments d'actif net	0,9

### Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,430 %, 9 juin 2023	8,1
Banque HSBC Canada, 2,542 %, 31 janv. 2023	6,6
La Banque Toronto-Dominion, 1,909 %, 18 juill. 2023	5,8
Financière Sun Life inc., OTV, 3,050 %, 19 sept. 2028	5,7
Daimler Trucks Finance Canada Inc., 1,850 %, 15 déc. 2023	4,6
Société Financière Manuvie, OTV, 3,317 %, 9 mai 2028	4,2
Pembina Pipeline Corp., 2,560 %, 1 <sup>er</sup> juin 2023	4,2
Banque Royale du Canada, 2,333 %, 5 déc. 2023	4,0
Honda Canada Finance Inc., 3,176 %, 28 août 2023	3,9
Wells Fargo Canada Corp., 3,460 %, 24 janv. 2023	3,6
Crédit VW Canada Inc., 3,250 %, 29 mars 2023	3,6
Corporation immobilière OMERS, 3,358 %, 5 juin 2023	3,5
AltaLink LP, 3,668 %, 6 nov. 2023	3,5
Canadian Natural Resources Ltd., 1,450 %, 16 nov. 2023	3,5
Banque canadienne de l'Ouest, 1,570 %, 14 sept. 2023	3,5
Crédit VW Canada Inc., 1,200 %, 25 sept. 2023	3,4
North West Redwater Partnership, 1,200 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2023	3,4
Enbridge Inc., 3,940 %, 30 juin 2023	3,2
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., OTV, 3,300 %, 15 sept. 2028	2,8
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc., 2,540 %, 21 août 2023	2,8
Corporation immobilière OMERS, 1,298 %, 22 sept. 2023	2,8
Banque Laurentienne du Canada, 3,450 %, 27 juin 2023	2,3
Banque Royale du Canada, 3,296 %, 26 sept. 2023	2,2
Fonds de placement immobilier First Capital, 3,900 %, 30 oct. 2023	2,1
Saputo inc., 2,827 %, 21 nov. 2023	2,1
25 principaux titres	95,4

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse [www.rbcgam.com/documentsreglementaires](http://www.rbcgam.com/documentsreglementaires).